

KEARNS & RYAN, NO. 100, RUE SPARKS

NOUVELLES IMPORTATIONS

TAPIS TAPISSERIE, a 49c la verge. — CHOIX TRES VARIE — TAPIS PUR LAINE, a 99c la verge.

Nous confectionnons les robes ache-
tées dans notre établissement

\$1.50

Etoffes à Robe, Grande Variété

SOIES, SATINS, GARNITURES,

Etc., Etc., Etc.

UNE DÉPUTATION

Une nombreuse députation de médecins de Montréal a eu, hier, une entrevue avec le secrétaire du département de l'Agriculture, dans le but de demander au gouvernement d'aider à la collection de statistiques sanitaires dans la province de Québec, et à la publication d'un journal d'hygiène. Le bureau des statistiques qui sera constitué devra faire des rapports au gouvernement fédéral. M. Lowe, en l'absence du ministre de l'Agriculture, a répondu que la demande serait prise en considération, et que si un journal d'hygiène était publié on lui accorderait la même subvention qu'au journal d'hygiène d'Ontario.

La députation était composée des personnes suivantes: MM. les docteurs A B Larocque, N Fafard, président, J L L Desroches, L La-berge, A A Foucher, J E Vanier, I C; Mount, échevin; Laporte, A Paré, Lachine; R Marsolais, G Beaudry, J Gauthier, A Trudel, F Playter, A Lamarche, et MM J S Archambault, avocat; N A Roy, échevin; Chs A Physter, chimiste.

UNE SOIRÉE AU COLLÈGE D'OTTAWA

Après les rois, les princesses; après les grands, les petits: voilà ce que peut dire quiconque a assisté à la séance d'hier soir, au Collège d'Ottawa. Jusqu'à cette soirée, les grands avaient semblé avoir le monopole du théâtre et avaient su en maintes circonstances arracher à leurs jeunes concitoyens des applaudissements frénétiques et des marques d'admiration non équivoques; or comme rien ne choque tant qu'un monopole, ceux-ci résolurent de prendre leur place au soleil et de s'emparer du théâtre pour un soir: inutile de dire que leur projet fut disculpé avant mis le doigt dans le complet. Ils résolurent donc, ni plus ni moins, de nous faire mourir de rire, nous qui avions failli les faire mourir... de peur et d'admiration.

L'entée de leur programme dit: "Riez! riez! ah! ah! ah!" Disons-le, pour leur encouragement et leur louange, qu'ils le justifient pleinement et le remplissent courageusement.

La partie oratoire fut bien remplie par M. A. Montgomery qui dans un beau petit discours, avoua que le désir des petits en donnant une soirée n'était pas de supplanter leurs aînés, mais bien de leur donner l'occasion de rire un peu. M. Chabot récita ensuite un charmant compliment à l'adresse du Rév. Supérieur et de tous ceux qui avaient bien voulu encourager leur efforts.

Les deux pièces de résistance du programme étaient deux petites comédies bien appropriées aux acteurs: "Taquinot ou le Panier de figues" et "Babies on our block". Dans la première se distinguent: M. J. Landry, dans le rôle de Taquinot, fut d'un naturel parfait et d'un comique achevé; il fut vraiment typique comme écolier rusé, audacieux, sournois, paresseux; espérons que la leçon qu'il reçut lui servira.

M. W. Thibault, autrement dit M. Nicodème, qui remplit son rôle de manière à nous faire croire qu'il l'avait pratiqué toute sa vie; M. Guillet, ou le maître de la pension, qui montra des aptitudes prononcées pour ce genre de vie par son aisance et son naturel.

Dans la petite comédie anglaise se distinguèrent: MM. Smith, Eckenrath et Murphy.

M. A. Carrier réussit parfaitement bien dans ses deux chansons: "La plante du vieillard"

et "Le ramoneur." Le quatuor du collège se montra à la hauteur des éloges qu'il a déjà su gagner dans d'autres circonstances.

Le "Pot Pourri" ou le recueil de 12 chansons canadiennes compilées par M. C. Boucher et chantées par les Castors, eut un véritable succès.

Le Rév. P. Gladu, avec son corps de musique qui progresse toujours, s'était chargé des entrées; les compliments sont à l'ordre du jour.

En somme ce fut une charmante et amusante soirée, et quoique les petits n'aient pas battu les grands, ils ont cependant, ainsi que leur digne général, le Rév. P. Forget, sujets d'être fiers de ce premier assaut.

D. et C.

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Québec, 20.—L'honorable M. Tullon est arrivé à Québec, hier midi. Les Débats de la législature de Québec pendant la dernière session, compilés par M. Alphonse Desjardins, ont été imprimés cette année comme les années précédentes aux ateliers du *canadien*.

A l'occasion de sa fête patronale, qui a eu lieu hier, M. le curé de Québec a reçu plusieurs bouquets de fleurs naturelles, M. l'abbé Auclair est âgé de 71 ans.

L'Événement dit que l'automne dernier, 300 hommes environ partaient de Québec, de Lévis, et des paroisses d'en bas, à raison de \$25 par mois, pour un chantier de Peterborough. Après six mois de travail ardu, on les a tous congédiés en ne les payant que \$15 par mois.

Les détectives Walsh et Fleury ont arrêté, les nommés Sirois et Bouchet accusés d'avoir dévalisé la maison meublée mais inhabité, occupée autrefois par feu le Dr Degue.

Winnipeg, 20.—La compagnie de la Baie d'Hudson doit construire au printemps, des bâtisses qui coûteront \$9,000. Le lieutenant-gouverneur Dawdney et le Capt. Boynton se font aussi construire des maisons considérables.

Toronto, 20.—Motion a été faite à l'Osborne Hall, ce matin, devant le juge Gall pour admettre à caution MM. Wilkinson et Kirkland. La demande a été accordée.

M. Kirkland a donné son affidavit devant le juge, dans lequel il jure n'avoir jamais remis d'argent à aucun membre de la législature locale, et que souvent il a reçu la visite de M. McKim, M. P. P., qui réclamait souvent des arguments pour prétendus services rendus par lui (McKim) en s'efforçant d'engager d'autres membres de la législature à voter contre le gouvernement.

EUROPE

Suakim, 20.—Des espions rapportent qu'Osman Digma avec ses soldats s'est enfui dans l'intérieur. On attribue sa fuite au fait qu'une récompense a été offerte pour sa capture. Ces esclaves l'ont abandonné et se réfugièrent à Suakim.

On dit maintenant qu'Osman Digma a ordonné aux tribus de se préparer à de nouvelles opérations militaires. L'amiral Hewitt a retiré sa proclamation par laquelle il offrait une récompense pour l'arrestation d'Osman Digma.

ÉTATS-UNIS

Erie, Penn., 20.—Une grande excitation a été créée hier soir par la découverte de la fuite d'une jeune dame bien connue avec un journalier nègre. La mère de la jeune femme est arrivée à la station à temps pour arrêter sa fille qui est mariée et qui a un enfant qu'elle se proposait d'abandonner.

Baltimore, 20.—Le fameux procès de Ernauld Williams contre son père G. Hawkins Williams a été décidé en faveur du fils qui recouvre la somme de \$200,000 que lui avait laissé son grand-père John S. Gillings, banquier millionnaire.

NAISSANCE

Aujourd'hui, le 21 courant, la femme de M. Ferdinand St Louis, un garçon.

CUEILLETES DU REPORTER

Dile Desforest a très bien chanté à l'Institut, hier soir.

Il y aura assemblée spéciale de l'Union St Joseph ce soir.

La construction du pont Cummings est presque terminée.

Une femme, soupçonnée de vol, a été arrêtée, hier soir, par la police.

Cent licences pour charretiers ont été prises au bureau de la cour de police depuis le 1er mars.

Il y a inversion dans les noms des rues York et Sussex inscrits sur le revers de au coin de ces rues. Le nom de la rue York est placé sur la rue Sussex, et celui de la rue Sussex sur la rue York.

Nous prions les personnes qui sont assez aimables pour nous envoyer, quelquefois des rapports ou communiqués de vouloir bien nous les faire parvenir avant onze heures du matin si elles désirent que nous les insérions dans le journal du jour.

La cour Suprême qui s'est ajournée hier après avoir entendu les plaidoies dans les causes de la province d'Ontario, siègera de nouveau le 1er d'avril pour prononcer des jugements dans des causes qui ont été prises en délibéré.

La dernière sortie des membres des différents clubs des racettes d'Ottawa a eu lieu hier soir. Étaient présents environ 150 membres des clubs Frontenac, Le Canadien et le Y. M. Amusement Club, avec la musique Ste Anne en tête. Au retour, il y a eu concert impromptu et divers amusements. Des remerciements furent votés au club des Y. M. A. C. pour l'usage de leur salle. La musique Ste Anne a joué de jolis morceaux.

La Sprucine.—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

AVIS

Union St Joseph d'Ottawa

Les membres de l'Union Saint Joseph d'Ottawa sont priés d'assister à une assemblée spéciale, vendredi, 21 mars, à 8 hrs. p.m., pour l'admission de nouveaux membres.

Fête patronale de l'Union St Joseph

Dimanche, 23 mars, les membres s'assembleront à leur salle, rue Sussex, à 7.30 a.m. La procession se mettra en marche à 8 heures précises, pour se rendre au coin des rues York et Dalhousie, afin d'assister à la bénédiction de la nouvelle bâtisse.

Par ordre,
JOS. VINCENT,
Président U. St. J., O.

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Garra

Ottawa, 21 mars 1884.

Alice Baune, trouvée errante sur la voie publique, est condamnée à huit jours de prison.

Thomas Stuart, accusé d'avoir causé du dommage à la propriété du bureau des écoles publiques, est acquitté, faute de preuve.

Daniel Wilson, même offense, est aussi acquitté.

John Evans, accusé d'avoir lancé des boules de neige aux passants, est acquitté après une sévère réprimande.

Un cocher de place n'ayant pas pris de licence, le juge lui accorde un délai de huit jours.

T. Greston, pour infraction aux lois municipales, n'ayant pas comparu, un mandat est émis; sur son arrestation.

Elizabeth McBride, accusée d'avoir volé une quantité de linge appartenant aux Sœurs du Bon Pasteur, plaidé coupable; elle est renvoyée en prison en attendant son procès.

James Irvine comprait de nouveau sous accusation de vagabondage et est acquitté sur promesse de quitter la ville.

AVIS SPECIAUX

Battle Creek, Mich, 31 jan. 1878.

Messieurs — Ayant souffert pendant un certain nombre d'années d'indigestion et de débilité générale; suivant l'avis de mon médecin je me suis servi d'Amers de houblon et je dois dire qu'ils m'ont donné un soulagement presque immédiat. Je suis heureux de pouvoir donner ce témoignage en leur faveur.

Thos J. Knox,

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noix Longues* de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

OTTAWA, ONT., 10 JUILLET 1880

Cher Monsieur, — J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résulte de son usage. Tout à vous, Jons Hill.

Blé-d'Inde, petit pois, pommes en canistre de 3lbs, 15c la canistre, chez

N. A. SAVARD.

Un défi.—Il s'agit ni plus ni moins que de savoir quel est le restaurant le plus populaire d'Ottawa. Les voyageurs de commerce, les visiteurs à Ottawa pendant les sessions soutiennent tous que c'est le restaurant Iroquois tenu par M. G. Gratton en face de la gare Union, aux Chaudières. Cette opinion est partagée aussi par la masse des citoyens d'Ottawa, et M. Gratton la mérite bien, car son restaurant est certainement un des mieux tenus d'Ottawa. Les vins, liqueurs, cigares, etc., y sont de première qualité.

Sirope des Enfants du Dr Godere.—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

PERDU

Un chien du mont St Bernard, âgé de 7 mois, jaune, bout du nez noir, et oreilles noires, et répondant au nom de "Bernard". La personne qui le trouvera sera récompensée. S'adresser au bureau du Canada, No. 524 rue Sussex.

GLACE! GLACE!

Nous, soussignés, marchands de glace de cette ville, avons conclu les arrangements suivants pour la saison 1884:

Du 1er mai au 30 septembre, 10 lbs. de glace par jour pour la saison.....\$5.00

20 lbs par jour pour la saison..... 7.50

Au mois, 10 lbs. par jour par mois..... 1.50

do 20 do do do do do do do do do do 2.25

Le tout payable d'avance.

Aucun ordre au mois non accompagné du montant requis, ne sera pris en considération.

(Signé) J. CHRISTIN & Cie,
D. N. CHARLES,
M. LAPOINTE & Cie.

Ottawa, 21 mars 1884.

Le Restaurant "QUEEN"

Nos 13 & 14, Rue ELGIN

Ce restaurant de première classe n'est qu'à quelques minutes de marche de tous les principaux hôtels. Toujours à point, hôtres, et primeurs de la saison. Repas à toute heures. La salle à manger des dames est au premier étage. On fait une spécialité des soupes aux huîtres et des diners privés.

P.S.—Les prix ne sont pas surchargés.

J. H. SPENCER,
Propriétaire.

20 mars 1884 lan

J. A. POMINVILLE

BOUCHER,
Étal No. 14, Marché By, Ottawa.

A toujours à son Étai un assortiment complet de

Viandes de premier Choix.

Telles que BŒUF,
MOUTON,
VEAU,
AGNEAU,
LARD FRAIS, SAUCISSES, etc., etc.

A des prix qui défient toute compétition.

Une visite est sollicitée.

Ottawa, 28 mars 1883

LA COMPAGNIE DU Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à

\$250 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent que la culture de ces terres. Une cession de \$1.25 à \$3.50 par acre se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

Le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres dans la condition de les cultiver recevront un acte de translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier. Des paiements peuvent être faits en débetures garanties par les terres concédées, qui seront acceptés à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces biens peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,
CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.

Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs

Grande Vente à Sacrifice

DE

PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,

Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884

TAPIS, TAPIS etc. MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.

Ayez le plus grand assortiment, les meilleures valeurs, et le plus bas prix en fait de

Trelaris, Rideaux, Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte.

à la MAISON DE TAPIS D'OTTAWA, 148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie. Ottawa, 17 Déc. 1883.

PAUL T. C. DUMAIS, Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec.

Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites, de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Field Books) Bureau: 23 rue de l'Eglise, Ottawa.

AVIS

Le soussigné recevra jusqu'au Mardi, 8 Avril prochain, des soumissions de la part de ceux qui désireront obtenir le privilège de passer l'eau sur la rivière d'Ottawa, entre le village de Saint-Thomas d'Alfred dans le comté de Prescott, province d'Ottawa, et Montebello, dans le comté d'Ottawa, Province de Québec, sujet aux règlements approuvés par arrêté du Conseil le 3 Mars courant, et dont on peut obtenir des copies en faisant la demande au soussigné, ou à M. Battle, Ecr., Percepteur du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

Chaque soumission doit être accompagnée par un chèque accepté par une banque faisant affaire dans la cité d'Ottawa, équivalant à la moitié du contrat pour une année. Au cas où la soumission serait acceptée ce chèque sera déposé en compte sur le loyer de la première année. Les chèques accompagnant les soumissions qui seront rejetés seront remis; mais si la soumission est retirée le montant sera coiffé.

E. MIALL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur. Département du Revenu de l'Intérieur. Ottawa, Mars 14, 1884.

AVIS

LES prochains examens des aspirants au service civil commenceront MARDI, le 13e jour de mai, et les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 1er avril; les formulaires nécessaires seront alors expédiés et devront être renvoyés, dûment remplis, avant le 15. Ces examens auront lieu dans les cités de Charlottetown, Halifax, St. Jean, N. B., Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg et Victoria, C.B., en conformité de l'article 6 de l'Acte du Service Civil du Canada, 1882.

L'examen pour avancement commencera lundi, le 19e jour de mai, et les candidats éligibles devront donner leurs noms aux sous-chefs de leurs divers départements, qui les transmettront au Conseil des Examineurs.

Par ordre,
P. LESUEUR,
Ecr. et Secrétaire S. C.

Ottawa, 6 mars 1884.

ENCAN PUBLIC

MAISONS DE VALEUR

Suite de MAISONS en Briques SUR LA RUE CLARENCE.

Seront offertes séparément ou réunies.

J'ai reçu instruction de vendre à l'encan sur les lieux, rue Clarence, les quatre excellentes maisons en brique, connues sous le nom de Terrasse Mansard, rue Clarence.

Le Mardi, 1er Avril prochain, à midi.

Conditions faciles qui seront annoncées le jour de la vente ou données à ceux qui en feront la demande au bureau du soussigné.

E. C. W. MacQUAIG,
7 mars

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROS-ÉAU,
Avocats des requérants.
Montréal, 14 novembre 1883.